

CDG, le 28 septembre 2021

M. Augustin DE ROMANET
Président Directeur Général
Siège social du Groupe ADP
Zone Roissypole
Aéroport Paris – Charles de Gaulle

Réf. : 21/CGT RY/47

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Président Directeur Général,

En application des articles L. 2512-1 et suivants du Code de Travail, nous vous informons du dépôt d'un préavis de grève concernant l'ensemble du personnel d'Aéroports de Paris pour le **mardi 5 octobre à partir de 11h00 et jusqu'à 0h00.**

Les revendications sont les suivantes :

- 1) Instauration d'un système solidaire de partage du travail par une réduction du temps de travail (32 heures) avec maintien des rémunérations ;
- 2) Augmentation générale des salaires ;
- 3) Reprise d'activités sous-traitées avec embauche des salariés des entreprises sous contrat (maintenance, exploitation, ...) ;
- 4) Arrêt du plan d'économie et des modifications des articles et notes du Manuel de Gestion ;
- 5) Engagement d'un plan formation permettant le développement de nos activités actuelles et de nouvelles, la reprise des activités et le développement des compétences ;
- 6) Engagement de l'Etat dans sa position majoritaire dans le capital d'ADP pour une maîtrise publique de l'aéroport de demain et le soutien de la transition écologique.

Veuillez agréer, Monsieur le Président Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Daniel BERTONE
Secrétaire Général



Copies : DRHR
Inspection du Travail
Organisations Syndicales